

À chaque étape de votre vie, nous sommes sensibles à la prise en charge de votre douleur

Reconnaître la douleur

La douleur est importante, parce qu'elle vous signale la présence d'un problème.

L'origine sera recherchée et traitée.

La douleur peut être induite par certains soins et examens.

Elle sera anticipée et prévenue.

Il arrive parfois qu'une douleur persiste et soit plus difficile à traiter.

Il existe des thérapeutiques pour aider à soulager la plupart des douleurs quelque soit leur origine.



La douleur : une priorité de santé publique

Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée*.

Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)

est une instance constituée de médecins et de soignants, qui participe à la prévention et à l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

L'équipe soignante est là pour vous écouter et vous aider

Votre participation est essentielle : vous seul(e) pouvez décrire le mieux votre douleur. Des outils d'évaluation sont proposés.

Pour les patients présentant des difficultés à communiquer ou à s'exprimer, des échelles spécifiques sont alors proposées.

Diverses thérapeutiques peuvent vous être proposées : médicamenteuses ou non médicamenteuses.

Vous et votre famille avez un rôle important dans le soulagement de votre douleur. Informez les soignants

Saviez-vous que...



Soulager la douleur améliore :

- Votre temps de récupération
- Votre confort
- La qualité de votre sommeil
- Votre appétit
- Votre qualité de vie

*Charte du patient hospitalisé: article L.1110-5 du code de la Santé Publique

*Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V du code de la santé publique



L'établissement a mis en place une consultation spécialisée dans la prise en charge de la **DOULEUR CHRONIQUE.**

Il s'agit d'une **prise en charge pluriprofessionnelle**:
médecin spécialiste, neurologue, psychiatre,
rhumatologue, psychologue, infirmier...

La prise en charge comporte trois phases :

- **Une phase d'évaluation** : rechercher les causes et les mécanismes de la douleur en envisageant le patient dans sa globalité.
- **Une phase de traitement**, utilisant un large éventail de possibilités thérapeutiques (médicamenteuses, stimulation électrique externe transcutanée (TENS), de réadaptation, psychothérapeutiques...)
- **Une phase d'accompagnement** à long terme visant à une amélioration de votre qualité de vie, une réinsertion sociale et professionnelle.



**Centre Hospitalier
Fontenay-le-Comte**

**Consultation Douleur
CS 10039
85201 Fontenay-le-Comte Cedex**

Tél : 02 51 44 62 48 (secrétariat centralisé
CHD Vendée)
Fax : 02 51 53 29 28
consultation.douleur@chfontenaylecomte.fr



**Être attentif
à votre bien-être...**

**Prévenons
Soulageons
votre douleur**

